

12 Mars 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime de La Réunion : 2021 Concrétiser la relance à Port Réunion

Ce jeudi 11 mars, le Conseil de Surveillance, présidé par M. Olivier HOARAU, Maire de la ville du Port, et en présence du Préfet, M. Jacques BILLANT, a examiné à son ordre du jour plusieurs dossiers importants. Une partie des administrateurs étaient présents en visioconférence afin de respecter les règles de distanciation sociale dans la salle de réunion.

Parmi les points majeurs examinés, l'approbation du compte financier 2020 qui aboutit à un résultat positif et la révision de la trajectoire financière du Projet Stratégique 2019-2023, permettant la prise en compte des conséquences de la crise COVID, le recours au crédit-bail pour l'acquisition des 2 nouveaux portiques (17 M€) et de nouvelles opérations d'investissement dont l'acquisition du dock flottant, l'aménagement des Ateliers de l'Océan à l'intérieur de l'ancien terminal céréalier.

Globalement, la programmation pluriannuelle des investissements sera d'environ 120 M€ dont 63 M€ sur fonds propres du Grand Port. Le cumul des subventions escomptées, qu'elles soient européennes, étatiques via le plan de relance ou régionales, est de 37 M€, le différentiel (20 M€) étant apporté par de l'emprunt.

Tous les dossiers ont été approuvés à l'unanimité des voix.

En début de séance, et comme à l'accoutumée afin d'entretenir les relations entre le Conseil de Surveillance et la communauté portuaire, le Président du Conseil de Développement, M. Jean BRAC de la PERRIERE, a été invité à restituer les réflexions en cours au sein de cette instance. Il a ainsi pu décrire les démarches engagées au sein de la Commission des Relations Sociales en étroite coordination avec l'Union Maritime Interprofessionnelle de la Réunion (UMIR) afin de sécuriser davantage le terminal à conteneurs d'une part et d'autre part, de finaliser l'étude en cours sur les perspectives d'emploi au sein du complexe industrialo-portuaire. Il a par ailleurs évoqué les travaux de la Commission du Développement Durable où ont été soulignées les nombreuses initiatives engagées par les équipes du Grand Port.

Dans la continuité de cet échange, le Conseil de Surveillance a été informé des attentes de la communauté portuaire en termes de lutte contre les comportements dangereux et les incivilités. Le Grand Port a donc été sollicité pour intensifier les contrôles et davantage sanctionner les contrevenants. Ceci sera progressivement mis en œuvre dans les prochaines semaines.

En termes de trafic, le Président du Directoire a rappelé les chiffres 2020 : 5,4 MT en diminution de 4% par rapport à 2019. Le chiffre d'affaires a été impacté dans les mêmes proportions pour s'établir à 49 M€ une fois déduits les avoirs accordés au titre de la crise sanitaire (environ 700 k€).

2021 a commencé difficilement mais le mois de février a été très intense, rattrapant le retard lié à la grève à la SERMAT d'une semaine en janvier.

Cette séance du Conseil de surveillance a aussi permis de valider plusieurs opérations d'investissement :

- Grâce à l'appui du FEADER – REACT-UE, la modernisation du terminal sucrier d'un montant global de 5,5 M€ va démarrer en avril, pendant l'inter-campagne ;
- Grâce aux crédits du plan de relance, la poursuite du renforcement de la carapace va s'étaler sur 2021 et 2022 pour 1,8 M€ ;
- Grâce aux crédits du FEDER, la modernisation de la vidéo-protection et son extension au port Ouest sera accélérée pour un montant total de 2 M€.

A aussi été confirmée l'arrivée en septembre de la nouvelle grue mobile polyvalente pour à la fois manutentionner la biomasse importée par ALBIOMA pour se substituer au charbon et décharger des porte-conteneurs.

Par ailleurs, conformément aux ambitions décrites au Projet Stratégique et afin de compléter la réponse à la saturation des installations portuaires, le GPM a répondu à l'appel à projet du Conseil Départemental concernant une parcelle en Zone Arrière Portuaire contigüe au domaine portuaire. Dans son rôle d'aménageur, le GPM propose d'investir pour ensuite mettre à disposition d'opérateurs d'appui à la logistique portuaire des installations capables d'accueillir de nouveaux services aux conteneurs. En faisant ainsi, le retour sur investissement pour ces opérateurs sera plus soutenable.

La séance du Conseil de Surveillance s'est conclue par la découverte du panneau d'information sur la réhabilitation des Maisons des Ingénieurs. Le permis d'aménager sera déposé en mai et les premiers travaux devraient démarrer en fin d'année. Mais, sans attendre, la restauration des jardins a été engagée, dans la logique d'y implanter davantage d'espèces endémiques et de développer en interne aux équipes du Grand Port des compétences nouvelles qui seront utiles sur d'autres sites identifiés dans le Schéma Directeur du Patrimoine Naturel. Ils serviront de lieux d'application pour la convention avec le Conseil Départemental relative à l'opération « 1 million d'arbres ».

Ainsi, Port Réunion entend jouer pleinement son rôle d'aménageur, respectueux des enjeux du territoire tout en contribuant à la relance économique de la Réunion.

Contact presse :

Géraldine PALAMA - Communication & Relations publiques
Tél : 06 93 88 98 46 - 02 62 42 91 43 - Email : geraldine.palama@reunion.port.fr
www.reunion.port.fr